

L'Algérie réclame une augmentation de son quota de thons rouges

L'Algérie, qui connaît une bonne campagne de pêche au thon rouge, désire voir le quota qu'il lui est permis de pêcher, qui est actuellement de 243 tonnes, être augmenté par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

D'après les informations communiquées par Kamel Negheli, chef de cabinet algérien au ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, huit bateaux ont pris part à cette campagne cette année contre 4 l'année précédente et 2 en 2012.

«Le nombre de navires ayant participé à cette campagne est un facteur déterminant pour prétendre à une augmentation de notre quota lors des prochaines années. L'Algérie demande à ce que son quota soit relevé encore plus pour permettre à tous les opérateurs de participer à cette campagne et générer plus de revenus pour le pays.» a-t-il déclaré.

Lors de la réunion de l'ICCAT, qui s'est tenue dans la ville sud-africaine du Cap, le pays a également réclamé une augmentation à 18 000 tonnes du total admissible des captures (TAC) qui est actuellement de 13 400 tonnes.

Selon *El Watan*, « la campagne de pêche au thon rouge 2014 devrait générer au moins un million d'euros à l'exportation et plus de 6,5 millions DA de redevances payées par les opérateurs ayant participé à cette campagne. »

Essentiellement destiné au marché japonais où il est utilisé dans la confection de sushis et de sashimis, le thon rouge est actuellement menacé par la surpêche, d'où l'instauration du TAC pour préserver cette espèce.

Source : <http://www.agenceecofin.com/> 21/06/2014